

Vœu présenté par le groupe « Ecologie et Solidarité »

Pour une allocation d'études universelle

Aujourd'hui, dans notre pays si « développé », des étudiantes et étudiants souffrent de la faim. Aujourd'hui, dans le pays de l'homme le plus riche au monde, des étudiant-es font la queue aux distributions d'aide alimentaire pour survivre. Après la crise du COVID, c'est l'inflation galopante qui percute de plein fouet ces jeunes adultes. Deux tiers des étudiant-es vivent avec 50 euros par mois pour se nourrir, se soigner et s'habiller. Un-e étudiant-e sur deux saute des repas. 38 % des étudiants ont déjà renoncé à des soins médicaux ces 12 derniers mois. Le suicide constitue la deuxième cause de mortalité chez les 15-24 ans en France.

Dans notre région, les premiers chiffres de l'enquête — encore en cours — de la fédération des associations étudiantes d'Orléans, ÔCampus (chiffres qui reposent ici sur les réponses de 562 étudiant-es au 2 février 2023), confirment ce constat alarmant :

- 44 % des étudiant-es de l'Université d'Orléans disent avoir rencontré des difficultés pour s'alimenter au cours du dernier semestre. Ils étaient 27,5 % lors de l'enquête 2021-2022 et 27,3 % en 2020-2021.
- 45 % des étudiant-es ont moins de 300 euros par mois pour se loger et vivre.

Le Conseil régional soutient, par différents dispositifs et aides exceptionnelles à la hauteur de ses moyens, les initiatives et le travail des associations qui, chaque jour, offrent des repas, distribuent des colis alimentaires, offrent des produits d'hygiène. Mais il s'agit de réponses d'urgence, tout comme l'enveloppe de 10 millions d'euros débloqués par le Gouvernement en novembre 2022. Ces rustines ne colmatent en aucun cas la problématique structurelle de la précarité des étudiant-es, notamment ceux de familles de classes populaires qui ne peuvent pas compter sur les ressources de leurs parents. Théoriquement ce rôle est dévolu aux bourses et autres allocations. Mais comme l'a souligné une mission sénatoriale en mai 2021 : « *Le montant des bourses (de 1 000 à 6 000 euros annuellement) ne permet pas de financer la vie étudiante.* »

Afin qu'aucune étudiante, qu'aucun étudiant n'ait plus à se demander s'il pourra manger demain, que chaque jeune femme et jeune homme puisse bâtir sa vie en confiance, s'investir pleinement dans ses études, et s'engager pour le monde de demain, le Conseil régional Centre-Val de Loire, réuni le 9 février 2023 à Blois, demande au gouvernement de sortir les étudiant-es de la précarité en mettant en place une allocation d'études universelle fixée au-dessus du seuil de pauvreté.

ADOPTE A L'UNANIMITE DES VOTES EXPRIMES

Abstention de groupe Socialistes, Réдикаux, Citoyens et Cyril HEMARDINQUER / Non Participation au vote des groupes Union de la Droite, du Centre et des Indépendants - Centre, Démocrates, Républicain et citoyen - Rassemblement National et Alliés